



**AARC**  
Association Amicale des  
Résidents de Châtel

# ENTRE NOUS

N°99 - Décembre 2018



Bulletin d'information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel 161 chemin de l'Étringa 74390-Châtel  
[www.residentschatel.fr](http://www.residentschatel.fr)  
[contact@residentschatel.fr](mailto:contact@residentschatel.fr)

## Dates à retenir

### Assemblée Générale A.A.R.C.

### 27ème Trophée ski A.A.R.C.

Samedi 29 décembre 2018 à 18h00 - Salle La Musardière

Jeudi 21 février 2019 à 18h00 - Stade du Linga

Extrait du programme Hiver 2018-2019  
de Châtel Tourisme

#### Décembre 2018

**22/12** de 20h30 à 22h00 - Salle de la Musardière  
Concert de Noël de l'Écho Alpin  
**23/12** de 18h30 à 19h00 - Dans les rues du village  
Spectacle de feu Tempo'Logic  
**23/12 au 04/01/2019** - Dans les rues du village  
Les Féeries de Châtel  
**24/12** de 17h30 à 19h00 - Lac de Vonnes  
Le Père Noël arrive à Châtel  
**31/12** de 18h00 à 20h00 - Place de l'Église  
Rendez-vous de la Saint Sylvestre

#### Janvier 2019

**20/01** - Stade du Linga  
Coupe de France de bosses Dames et Hommes  
**31/01** - 74-Sévrier  
Visite fonderie Paccard organisée par l'A.A.R.C.

#### Février 2019

**01/02 au 03/02** - Stade du Linga  
FIS Master Kandahar  
**06/02 au 09/02** - Place de l'Église  
Neiges Étoilées - Festival international de gastronomie  
**01/02 au 03/02** - Stade du Linga  
FIS Master Kandahar  
**09/02** - Stade du Linga  
Compétition ski Alpin - Géant Dames  
**15/02** de 17h30 à 19h30 - Place de l'Église  
Snowball - Tournoi de football Américain sur neige

**20/02** de 20h00 à 23h00 - Place de l'Église  
La Fête des Agriculteurs

**21/02** à 18h00 - Stade du Linga  
27ème Trophée des Résidents de Châtel  
**23/02** - Stade du Linga  
Compétition ski Alpin Géant - Dames et Hommes  
**23/02** à 16h45 - Stade du Linga  
Grand prix de Châtel - Slalom  
**25 au 28/02** à 16h45 - Église de Châtel  
Châtel Classic - Festival de musique Classique et Jazz

#### Mars 2019

**03/03** - Stade du Linga  
Compétition ski Alpin Géant - Coupe d'argent Dames U14  
**07/03** de 18h30 à 20h30 - Plaine Dranse  
2ème bénédiction des skieurs  
**09/03** - Super Châtel  
La Razorsnowbike  
**13 au 16/03** - Stade du Linga  
Compétition ski Alpin en Slalom/Géant - Dames et Hommes  
**17 au 23/03** - Portes du Soleil  
Rock the Pistes Festival  
**22/03** à 13h30 - Plaine Dranse  
Rock the Pistes - Concert de Hyphen Hyphen

#### Avril 2019

**06/04** de 09h30 à 14h30 - Piste de bosses de la Leiche  
Compétition ski de bosses jeunes  
**07/04** de 13h45 à 20h30 - Stade du Linga  
Compétition ski de bosses en duels - Championnat de France  
jeunes

Pour plus d'informations veuillez vous renseigner auprès de Châtel Tourisme.

**FORME D'O**   
Centre aquatique de Châtel

**Ecoutez Radio Châtel sur internet !**  
[www.sarlaltipub.com](http://www.sarlaltipub.com)



## Visite organisée par l'AARC dans le cadre de son mécénat à ARS SONORA FRONTIÈRES.

Visite ouverte à tous.

Montant inscription: Membre AARC => 35 €/personne - Non membre ==> 45 €/personne

Transport en bus pris en charge par l'AARC.

Nombre limité à 55 personnes.



L'inscription sera confirmée après réception du chèque de réservation à l'ordre de l'AARC.

Inscription possible par courrier ou lors de l'Assemblée Générale du 29 Décembre 2018 (Nom-Prénom-Numéro de téléphone ou adresse mail requis).

Heure de rendez-vous => 7h15 place de l'église de Châtel

Départ du bus => 7h30

Date limite d'inscription => 21 Janvier 2019

Visite Prestige: Découvrez les secrets de la famille Paccard...

35 € TTC\*/ personne pour l'option "déjeunatoire" (dégustation + buffet froid)

La Visite Prestige est un cocktail détonnant rassemblant le meilleur du Savoir-Faire du Musée PACCARD. Elle s'adresse aux amoureux du patrimoine désireux de tirer le meilleur parti de leur visite, comme aux professionnels attirés par les visites d'entreprises. Tous les aspects du métier de fondeur de cloches y sont abordés: histoire, procédés de fabrication, perspectives économiques & nouveaux marchés...etc.

Chacun y appréciera également la convivialité d'un concert apéritif Chant & Carillon, un moyen agréable et original de découvrir la musicalité des cloches. En effet, la Fonderie PACCARD est aujourd'hui la seule fonderie de cloches au Monde à associer le son de ses cloches à d'autres instruments de musique, en particulier la voix.

**9h45:** Café de bienvenue et accueil personnalisé au Musée PACCARD, par Anne Paccard, belle-fille, belle-soeur et épouse de fondeur...

**10h00:** Projection du film "Une Cloche pour la Paix" (26 minutes).

Vivez l'histoire fabuleuse de la fabrication, en 1999, de la plus grosse Cloche en volée du Monde: 33 tonnes, destinée aux États-Unis !

Vous comprendrez comment, depuis 1796, les PACCARD ont le pouvoir de donner vie au métal !

**10h30:** Visite Commentée du Musée.

Plongez dans l'histoire passionnante de la famille PACCARD. Comment est née la Fonderie PACCARD ? Comment fabrique-t-on une cloche ? Quels sont les débouchés aujourd'hui ? Techniques de moulage, fabrication, accordage... Les cloches n'auront plus de secrets pour vous !

**11h00:** Coulée des Cloches.

Chaque année, la fonderie PACCARD coule entre 300 et 500 cloches. Le Musée PACCARD vous propose d'assister à ce spectacle magnifique et insolite. Entrez dans la magie du métal en fusion...

**11h30:** Concert Chant & Carillon, en mode de point d'orgue.

Cette prestation - unique au Monde - vous permettra de découvrir les cloches PACCARD sous un jour insoupçonné: celui d'un duo Voix & Carillon, grâce au nouveau concept d'urbanisme développé par la Fonderie PACCARD: ARS SONORA®. Au chant, Anne Paccard. Arrangements: Olivier Allard (chanson française, variétés internationales, comédies musicales, chants sacrés...).

**12h00:** Apéritif avec dégustation de produits du terroir suivi d'un buffet déjeunatoire.

Et, comme en France il ne saurait exister de convivialité sans gastronomie, nous vous invitons à terminer votre visite par un aperçu de la gastronomie savoyarde: tomme, reblochon, saucisson... le tout accompagné d'un verre (ou plus...) de vin de Pays (Mondeuse, Chignin). Attention: il ne s'agit pas d'un repas, mais bien d'une "mise en bouche" propice à vous mettre en appétit pour le dîner... Un régal pour vos papilles. Tous nos produits sont garantis d'origine savoyarde: fromages fermiers, vin de producteurs locaux, mis en bouteille à la propriété.

La formule déjeunatoire est complétée par des salades (salade Strasbourgeoise et taboulé) et un assortiment de desserts (gâteau Trianon au chocolat, tartes aux pommes, poires, abricots). Contrairement à la formule apéritive, elle constitue bien un véritable repas.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**A LA VISITE DE LA FONDERIE PACCARD**  
**DU JEUDI 31 JANVIER 2019**

**Montant inscription: 35 €uros/Personne**

<b>Civilité</b>	M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/>
<b>Nom *</b>	
<b>Prénom *</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Complément d'adresse</b>	
<b>Code postal</b>	
<b>Ville</b>	
<b>Téléphone *</b>	
<b>E-mail</b>	
<b>Nombre de personnes *</b>	

\* Mention obligatoire

Merci de bien vouloir nous faire parvenir ce bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque d'un montant de **35 €/Personne** par courrier à l'adresse suivante:

**ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHÂTEL**  
Les Tavaillons - 161 chemin de l'Étringa  
74390 - Châtel

**Le chèque est à libeller à l'ordre de: Association Amicale des Résidents de Châtel.**

***Rappel:*** Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à: [contact@residentschatel.fr](mailto:contact@residentschatel.fr) ou par courrier à l'adresse ci-dessus.



## 27<sup>ème</sup> TROPHÉE DE SKI DE L'AARC STADE DU LINGA – JEUDI 21 FÉVRIER 2019 À 18H00

### COURSE :

- Elle se déroulera sur le stade de slalom du Linga.
- Elle consiste en un slalom géant de douze à quinze portes.
- Les temps seront homologués pour l'obtention des flèches.
- Les tenues originales seront les bienvenues.
- **Le nombre d'inscriptions est limité à 80 participants.**

### INSCRIPTIONS :

- Les catégories seront déterminées en fonction du nombre d'inscrits dans chaque tranche d'âge et de leur niveau de ski. Pour cela, préciser lors de l'inscription :
  - le sexe
  - l'année de naissance
  - le niveau de ski : flèche (ou chamois) d'or, vermeil, argent, bronze, fléchette, cabri ou absence de niveau officiel.
- La nouvelle catégorie KADORS sera maintenue cette année et réservée aux résidents moniteurs, moniteurs stagiaires, anciens moniteurs, détenteurs du test technique ou courant en compétition. Préciser honnêtement cette qualification éventuelle lors de l'inscription.
- La course est gratuite pour les résidents propriétaires adhérents de l'Association, **à jour de leur cotisation 2018**, et leur famille (maximum 5 inscriptions par adhérent). **Elle est désormais également ouverte à tous les propriétaires d'appartements ou chalets à Châtel moyennant une participation financière de 5€.** Les enfants de moins de 12 ans ne paient pas.
- Les horaires seront confirmés par voie d'affichage au panneau des associations et par annonce de Radio Châtel les jours précédant la course.
- **Chaque concurrent devra être assuré pour la pratique du ski en compétition : licence FFS ou carte neige ou ticket journalier carte neige. Les assurances type famille, multirisques, etc., ne couvrent pas la pratique du ski pour une épreuve chronométrée quelle qu'elle soit. L'inscription à la course vaut acceptation de son règlement et en particulier de cet article.**
- La dotation de la course sera assurée par l'AARC et les donateurs chatellans habituels (institutionnels et commerçants). La remise des prix aura lieu à l'issue de la course sous le chapiteau municipal du Linga. Tous les participants à la course, leur famille, supporters, amis ainsi que tous les adhérents qui le souhaitent sont cordialement invités au verre de l'amitié après la course.
- Le bulletin d'inscription à la course, dûment complété et signé, est à adresser de préférence par courrier électronique à [t.dubi@residentschatel.fr](mailto:t.dubi@residentschatel.fr), par courrier postal à l'AARC, Les Tavaillons, 161 Chemin de L'Étringa, 74390 Châtel ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'association qui se trouve à l'Office de Tourisme pour

MARDI 19 FÉVRIER 2019 à 16 HEURES, DERNIER DELAI

-----X-----

### BULLETIN D'INSCRIPTION AU 27<sup>ème</sup> TROPHÉE DE L'AARC

RÉSIDENT

Nom :

Prénom :

N° d'adhérent :

Résidence:

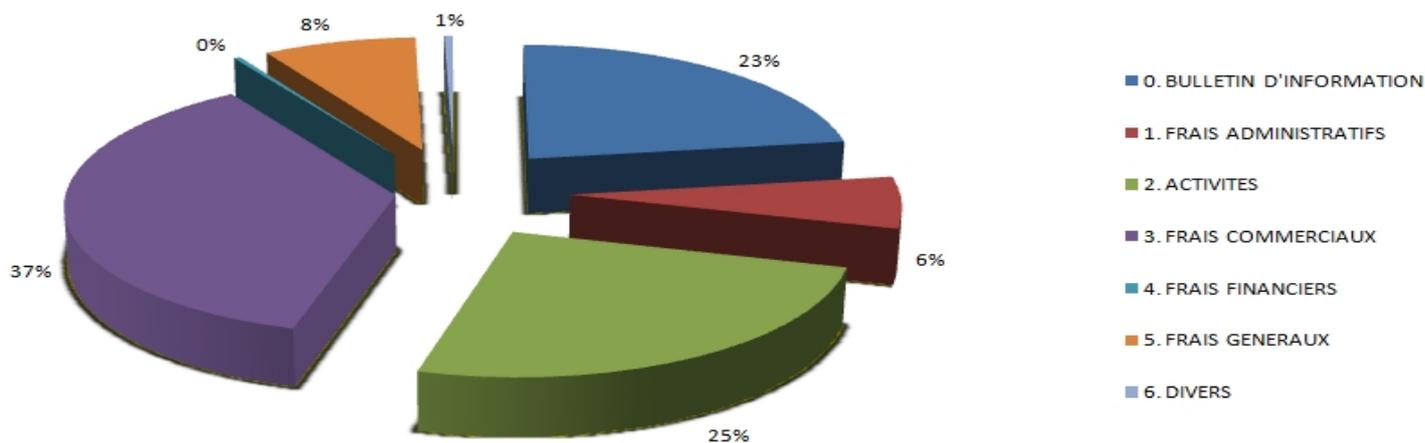
Nom	Prénom	Sexe	Année Naissance	Niveau Ski

Signature (obligatoire selon article ci-dessus concernant l'assurance) :

<b>Association Amicale des Résidents de Châtel</b>			
	<b>Comparatif 2017-2018</b>		
	2016/2017	2017/2018	Evol.
	Montant	Montant	%
0. BULLETIN D'INFORMATION	2 890,66	2 835,35	-1,91
1. FRAIS ADMINISTRATIFS	633,76	807,72	27,45
2. ACTIVITES	1 387,35	3 146,32	126,79
3. FRAIS COMMERCIAUX	932,16	4 551,74	388,30
4. FRAIS FINANCIERS	43,97	44,00	0,07
5. FRAIS GENERAUX	1 195,56	1 030,96	-13,77
6. DIVERS	104,25	60,00	-42,45
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>7 187,71</b>	<b>12 476,09</b>	<b>73,58</b>
7. RECETTES			
Cotisations	7 075,00	7 035,00	-0,57
Participation aux activités	550,00	2 086,50	279,36
Résultat Exercice Précéd.			
Produits d'épargne	163,68	158,80	-2,98
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 788,68</b>	<b>9 280,30</b>	<b>19,15</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>600,97</b>	<b>-3 195,79</b>	<b>-631,77</b>
<b>RESULTAT HORS MECENAT</b>		<b>753,21</b>	<b>25,33</b>

<b>0. BULLETIN D'INFORMATION</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	
Impression	1 840,60	1 694,40	-7,94
Routage	357,51	489,13	36,82
Affranchissement	692,55	651,82	-5,88
	2 890,66	2 835,35	-1,91
<b>1. FRAIS ADMINISTRATIFS</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	
Photocopies	0,00	0,00	
Fournitures Bureau	140,59	287,13	104,23
Affranchissement Hors BI	387,91	385,11	-0,72
Téléphone / Web	105,26	135,48	28,71
	633,76	807,72	27,45
<b>2. ACTIVITES</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	
Activités d'été	944,59	2 581,70	173,31
Activités d'hiver	139,17	246,52	77,14
Trophée : Organisation	303,59	318,10	4,78
Trophée : Dotation			
	1 387,35	3 146,32	126,79
<b>3. FRAIS COMMERCIAUX</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	
Publicité	567,60	231,60	-59,20
Abonnement Journaux	6,00	12,00	100,00
Assurances	358,56	359,14	0,16
Sponsoring Carillon ARS Sonara		3 949,00	
	932,16	4 551,74	388,30
<b>4. FRAIS FINANCIERS</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	
Frais Bancaires	43,97	44,00	0,07
	43,97	44,00	0,07
<b>5. FRAIS GENERAUX</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	
Frais Généraux			
Frais Déplacement et Bureau	664,35	495,72	-25,38
Frais Location Bureau	237,21	237,24	0,01
Assurance RC Bureau			
Dons, Cotisations	294,00	298,00	1,36
	1 195,56	1 030,96	-13,77
<b>6. DIVERS</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	
Divers	104,25	60,00	-42,45
Dotation aux Amortissements			
<b>Sous-Total 6</b>	<b>104,25</b>	<b>60,00</b>	<b>-42,45</b>

<b>Situation Trésorerie</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	
<b>Disponibilités au 30/09/2018</b>	<b>25 408</b>	<b>22 229</b>	



## HIVER 2018 / 2019 TARIFS DES REMONTEES MECANIQUES

### FORFAITS de SKI - SAISON D'HIVER

#### ADHERENTS à L'AARC (Association Amicale des Résidents de Châtel)



	Adulte 20-64 ans	Enfant 5-15 ans	Jeune/Senior 16-19 ans/65 ans et +
SAISON Châtel Liberté	447,00 €	335,00 €	402,00 €

Ce forfait de ski ne concerne que le **domaine skiable de CHATEL LIBERTE**

Il est en vente durant toute la saison d'hiver, à la **CAISSE DU LAC**, durant les heures d'ouverture

Réservé aux **adhérents de l'AARC, ayant une ancienneté d'adhésion d'au moins 1 an**

Délivré sur **présentation d'une pièce d'identité et/ou d'un livret de famille**  
(Ayants droit : conjoint et enfants fiscalement à charge)

Forfait édité sur support Mains Libres réutilisable, vendu au prix de 3,00 € si le Client ne le possède pas déjà.

Conditions Générales de Ventes à disposition en points de ventes et sur [www.chatel.com](http://www.chatel.com)

Les prix indiqués s'entendent Toutes Taxes Comprises en euros, et au taux de TVA en vigueur à la date de l'achat

Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications



## CONVOCAATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Cher adhérent, chère adhérente, nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à Châtel salle de la **Musardière (remontées Super-Châtel)**  
**le samedi 29 décembre 2018 à 18 heures**

### ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Rapport financier, rapport du contrôleur aux comptes et affectation du résultat
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses: elles porteront sur les grands événements de l'année en présence de M. le Maire de Châtel

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette Assemblée Générale, nous vous demandons:

- Soit de confier le pouvoir ci-joint à un adhérent de votre choix assistant lui même à l'Assemblée Générale, en mentionnant votre nom
- Soit de le retourner à A.A.R.C. 161 chemin de l'Étringa 74390 - Châtel avant le 25 décembre 2018. Il sera alors considéré comme un vote d'approbation des résolutions proposées ci-dessus

---

### APPEL DE LA COTISATION 2019 (20 euros)

La cotisation est appelée **UNE SEULE FOIS** dans l'année, à réception de ce document. Si vous n'avez pas déjà renouvelé votre cotisation, nous vous invitons à utiliser ce document pour:

- Effectuer votre règlement lors de l'Assemblée Générale (1) en le remettant rempli à l'entrée de la salle
- Nous faire parvenir votre règlement (1) si vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale

Dans tous les cas, il nous sera nécessaire pour la mise à jour de notre fichier comptable.

M. ou Mme ..... N° de votre carte de membre .....

Nom de votre résidence à Châtel (adresse complète) .....

Adresse email: .....

Réglé par chèque bancaire (1) par chèque postal (1) espèces (1)

virement bancaire (1)

IBAN FR76 1027 8024 0200 0201 2570 184 - BIC CMCIFR2A => (Préciser nom, N° d'adhérent, adresse, etc)

Le montant de ma cotisation pour 2019 (20 euros) que je remet au trésorier ou que j'adresse à l'A.A.R.C. 161 chemin de l'Étringa 74390 - Châtel

(1) rayer les mentions inutiles

---

### POUVOIR

Je soussigné M. ou Mme ..... N° de carte de membre: .....

Adresse à Châtel ..... Adresse email: .....

Membre actif de l'Association Amicale des Résidents de Châtel, donne pouvoir pour moi et en mon nom à M. ....

Ou à défaut M. ....

de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra à Châtel:

**Le samedi 29 décembre 2018 à 18 heures**

**Salle de la Musardière (remontées Super-Châtel)**

Fait à ..... Le .....

Signature:

(la signature sera précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)

Nota: ouverture des portes vers 17h30

(pointage et encaissement des cotisations)

## RÉSOLUTIONS AG 2018

**RESOLUTION 1** - L'Assemblée, après avoir entendu l'exposé, approuve le rapport moral du président

**RESOLUTION 2** - L'Assemblée, après avoir entendu le rapport financier et le rapport du contrôleur aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion

**RESOLUTION 3** - Renouvellement des membres du comité: Catherine ROQUIGNY

La cotisation pour 2019 est maintenue à 20 euros.

Nos membres qui, à l'occasion de l'Assemblée Générale, désireraient se mettre à jour de leur cotisation pourront le faire à l'entrée de la salle, en réglant par chèque bancaire, postal ou en espèces.

Nous vous remettrons votre nouvelle carte de membre actif 2019 qui annule et remplace celle de 2018

Ceux qui ne pourraient pas assister à l'Assemblée Générale pourront utiliser le bulletin d'appel de cotisation et l'adresser à l'adresse ci-après: A.A.R.C. 161 chemin de l'Étringa 74390 - Châtel

Dès que nous aurons enregistré votre règlement, nous vous adresserons votre carte de membre actif pour l'année 2019.

Nous comptons vivement sur votre présence et vous prions d'agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de nos sentiments distingués.

(Bilans comptables à consulter sur bulletin "Entre-Nous" N°99 de décembre 2018)

---

### VOTRE ATTENTION ! Nous vous conseillons.....

#### **Si vous participez à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

-De remplir, dès à présent, le bulletin « appel de cotisation 2019 » ci-dessous et de préparer le moyen de paiement que vous avez choisi.

#### **Si vous ne participez pas à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

-Remplissez dès à présent le « pouvoir » et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle avant le 25 décembre 2018. Vous pouvez également le remettre à un adhérent de votre choix.

-Remplissez également le bulletin « appel de cotisation 2019 » ci-dessous et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle.

---

### APPEL DE LA COTISATION 2019 (20 euros)

La cotisation est désormais appelée **UNE SEULE FOIS** dans l'année, à réception de ce document. Si vous n'avez pas déjà renouvelé votre cotisation, nous vous invitons à utiliser ce document pour:

- Effectuer votre règlement lors de l'Assemblée Générale (1) en le remettant rempli à l'entrée de la salle
- Nous faire parvenir votre règlement (1) si vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale

Dans tous les cas, il nous sera nécessaire pour la mise à jour de notre fichier comptable.

M. ou Mme ..... N° de votre carte de membre .....

Nom de votre résidence à Châtel (adresse complète)

.....

Adresse email: .....

Réglé par chèque bancaire (1) par chèque postal (1) espèces (1)

Le montant de ma cotisation pour 2019 (20 euros) que je remets au trésorier ou que j'adresse à l'A.A.R.C. 161 chemin de l'Étringa 74390 - Châtel

(1) rayer les mentions inutiles

## Dix nouveaux points d'apport volontaire installés cette année dans la station

C'est en 2009 que les premières colonnes de tri sélectif ont fait leur apparition à Châtel.

Cette année ce sont dix nouveaux points d'apport volontaire qui seront installés, notamment route de la Dranse, au carrefour de Villapeyron, route de Pré La Joux, route du Linga et route de la Béchigne, ce qui permettra une cohérence dans la tournée de collecte pour l'hiver 2018/2019. La collecte des ordures ménagères en apport volontaire devant se faire par secteur et sur plusieurs exercices.

Depuis la fusion, la fourniture des colonnes semi-enterrées et leur pose sont financées par la communauté de communes du Pays d'Évian et de la Vallée d'Abondance (CCPEVA), et les travaux de préparation et de finition sont supportés par la commune de Châtel. Des travaux principalement réalisés par les services techniques communaux.

« La commune de Châtel a opté pour un modèle de colonne avec habillage "imitation bois", limitant l'entretien et respectant l'image d'une commune-station de montagne », précise l'adjointe à l'environnement Monique MAXIT. Et d'ajouter:

« Si les points à destination du tri (verre et emballages/ papiers) seront mis en service au plus tôt sur chaque site, les conteneurs dédiés aux ordures ménagères, au nombre de 26, ne seront mis en service qu'à l'automne, lorsque la campagne d'installation 2018 sera suffisamment avancée ».

Parallèlement à leur mise en service, la CCPEVA assurera une campagne d'information auprès des propriétaires et agences de location.



## Un chantier qui traîne: Une plaie béante dans le paysage de la station

S'il y a des constructions qui se déroulent dans de bonnes conditions, des exceptions viennent perturber la règle, c'est le cas route du Linga à Châtel. « En urbanisme, les collectivités qui délivrent les autorisations sous contrôle de l'État n'ont aucun moyen de vérifier le sérieux des promoteurs, leur image repose sur leur capacité à assumer leur engagement vis-à-vis de leurs clients, les futurs propriétaires », prévient le maire Nicolas RUBIN, qui est confronté à l'immobilisation d'un chantier, Les Soldannelles II, depuis plusieurs mois, suite à la défaillance du promoteur. Un chantier interrompu depuis deux ans, avec une paroi provisoire soutenant la route départementale et une grue en place qui attend la reprise du chantier. « La base de la situation est le sérieux du promoteur et ses capacités à mener à bien ses chantiers. La commune a engagé une procédure de péril imminent devant la juridiction administrative en vue de garantir la sécurité et de désigner

une situation anormale. Les logements étant vendus en état futur d'achèvement (VEFA), le maître d'ouvrage avait obligation de souscrire une garantie financière d'achèvement (GFA).

Aujourd'hui, la compagnie d'assurances Millennium Insurance Company va assurer la mise en œuvre de la GFA. Suite à une première rencontre fin mai entre les différentes parties (entreprises, assureur, experts, représentant de la commune), Millennium a confirmé sa volonté de reprendre le chantier au plus vite après certaines vérifications techniques indispensables au bon achèvement de l'opération », précise le maire. Et d'ajouter: « La priorité à la reprise sera d'assurer la sécurité du chantier en garantissant la stabilité définitive de la paroi clouée et la protection des abords du chantier ».

Les futurs acquéreurs sont dépités et s'inquiètent, ils sont les premières victimes de ces défaillances. « Pour Châtel, ce promoteur est inscrit sur la liste noire », indique le maire.



## La bibliothèque municipale a ouvert ses portes

La bibliothèque municipale de Châtel a assuré sa première permanence. Ils ont été quelques-uns à pousser la porte de ce petit local que la commune a sécurisé et rafraîchi. Le fonctionnement de la bibliothèque sera assuré par le service "culture patrimoine". Elle sera ouverte au public les mercredis (9h00-12h00) et les samedis (14h00-17h00), sauf jours fériés. Quelques adhésions ont été prises (inscription à l'année: 10 € ou à la semaine: 5 €). Tél. 04.50.16.44.40 (bibliothèque)-04.57.26.90. 04 (service culturel patrimoine). [bibliothèque@mairiedechatel.fr](mailto:bibliothèque@mairiedechatel.fr) - [www.mairiedechatel.fr](http://www.mairiedechatel.fr).



## Des bornes publiques de recharge électrique

La commune de Châtel, après s'être équipée de véhicules 100 % électriques, a mis en place des prises de recharge pour véhicules électriques, ouvertes au public au niveau du parking du Meurba, en face de la sortie du parking souterrain.

Ces points de recharge (1 borne permet la recharge de 2 véhicules) sont financés à hauteur de 75 % par les services du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie qui exploitera également par convention la distribution électrique de ces bornes. « Afin d'accompagner la transition énergétique des modes de déplacement individuel, ces places de recharge seront gratuites au stationnement pour les

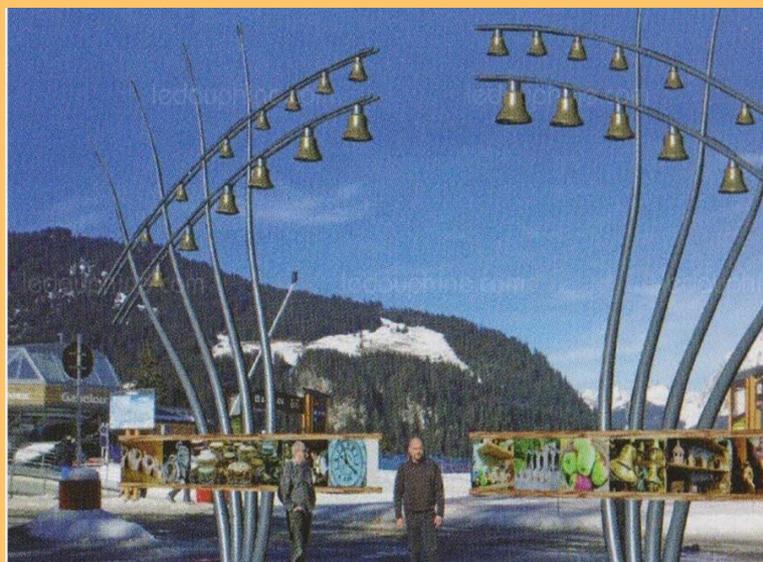
véhicules électriques », précise l'adjointe à l'environnement Monique MAXIT.



### Le carillon "Ars Sonora-Frontière" s'installera place de l'église

Il a été question de cloches lors du dernier conseil municipal avec le projet "Ars Sonora-Frontière". Le financement du projet atteint actuellement 26 % du montant global. Afin de rendre l'œuvre plus accessible aux habitants et d'animer musicalement le centre du village, le maire a proposé de l'installer sur la place de l'église au lieu de Vonnes au départ des télésièges liaisons Linga/Super-Châtel, lieu initialement choisi.

« Il faut savoir écouter les gens » dira le maire en allusion aux avis qu'il a reçus. Karine BERTHET la présidente de la commission des sports interroge: « Et la patinoire, on va la mettre où ? »



### Le nouveau télésiège TSD6 de Pierre Longue s'annonce

Sur les différentes routes d'accès à la station de Châtel, venant de la Suisse ou du bas de la Vallée d'Abondance, il vient d'être installé des banderoles annonçant l'arrivée pour l'hiver prochain du nouveau télésiège "Pierre Longue". L'actuel, un quatre places débrayable, a été mis en service le 24 novembre 1999. Il fonctionne en été (moyenne de 230 000 passages) comme en hiver (jusqu'à 793 110 passagers). Il assurera pour la Belle Dimanche (fête des bergers), le dimanche 19 août, son dernier transport (gratuit ce jour) de personnes. Il sera remplacé par un 6 places débrayable et pourra atteindre un débit de 3 000 personnes/heure.



### 26 doublettes au concours de boules de l'A.A.R.C.

Mardi 07 Août, l'association amicale des résidents de Châtel, après son déplacement aux Gets pour la rencontre inter-associations de résidents et pour des sorties dans les environs, organisait son concours de pétanque sur le site de Loy. 26 doublettes furent constituées dans une chaleureuse ambiance. Après l'apéritif offert par Jean-Pierre VESIN du centre sportif de Loy, le soir, ils furent une cinquantaine de membres de l'association à partager un repas d'amitié à la table de l'auberge de la Dranse.



### 1050 tonnes d'enrobés sur la RD 230

La route départementale 230 vers le Linga vient, sur trois zones entre l'entrée du centre commercial de La Chapelle jusqu'à l'intersection au pont de Villapeyron, d'être rabotée puis enrichie d'un tapis de roulement de 7 mm sur une surface de 6 500 m<sup>2</sup> (notre photo), ce qui représente 1 050 tonnes d'enrobés. Le coût s'élève à 135 000 €, supporté au budget des routes du conseil départemental.



## Le maire annonce un projet de palais des congrès à la réunion des résidents

Samedi matin se tenait la réunion d'été de l'association amicale des résidents de Châtel (AARC).

Bernard HUGON, le directeur des remontées mécaniques, apporta quelques informations quant au changement du télésiège de Pierre longue ainsi que sur les travaux des domaines skiables.

Le maire Nicolas RUBIN est intervenu pour aborder des sujets autour de la taxe d'habitation, du plan d'occupation des sols, en invitant l'assistance à s'impliquer dans la démarche d'enquête publique et à donner des avis.

Il annonça le projet d'un palais des congrès, qui fera l'objet d'un concours d'architectes. « On prendra le temps de la réflexion et l'on s'inspire de ce qui a été fait, » précise Nicolas RUBIN avant de passer aux questions-réponses sur les problèmes:

- Manque de trottoirs devant les Soldanelles
- Entretien de chemins
- La vitesse excessive en agglomération
- Collectes ordures ménagères...

« Vous êtes les yeux de la collectivité, faites part aux services de vos observations, » ajoutera le maire.

Une dame a tenu à féliciter les services des espaces verts: « ils font un travail formidable. » L'assistance a longuement applaudi.

Jean-François VUARAND le directeur de Châtel Tourisme a évoqué les animations et événements.



## Les cloches de l'Ars Sonora Frontière ont été coulées

Vendredi 26 Octobre 2018, une centaine d'écoliers ont ouvert les animations autour de la coulée des cloches de l'Ars Sonora Frontière. C'est autour d'animations (contes, chasse au trésor, suivis d'atelier autour du four, de l'atelier fondeur, du carillon) que les petits ont participé.

L'allumage du four fut un grand moment, tout comme la présentation et coulée des cloches. Le lendemain, à 10h00, l'on assista au décochage des cloches, à la bénédiction à 11h30 puis au concert chant et carillon ainsi qu'au marché artisanal.

Trois carillons ont été réalisés cette année par l'établissement Paccard, l'un à Toulouse, un dans la région Parisienne et un Châtel.



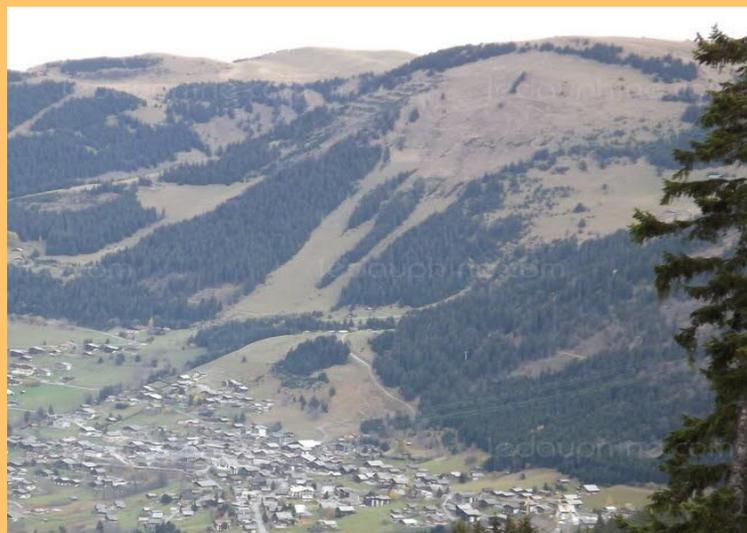
## La commune a vérifié son dispositif d'alerte de masse

Depuis le 3 novembre 2011, le plan de protection des risques naturels (PPRN) est en vigueur sur le territoire de la commune de Châtel. « Cela implique notamment d'informer les habitants au moyen d'un document sur les risques majeurs existants sur la commune, appelé le "DICRIM". Ce dernier avait été distribué courant de l'été 2012 à la population. Dans la foulée, la commune s'était dotée d'un outil d'alerte de masse pour prévenir via SMS la population inscrite volontairement sur la plate-forme », explique le maire de Châtel Nicolas RUBIN. Et d'ajouter: « Une centaine d'inscriptions volontaires avait été enregistrée, ce qui était très marginal au regard de la population de Châtel ».

Depuis, les technologies ont fortement évolué et la commune a investi fin 2017 dans un nouvel outil avec un portail dédié disponible sur le site internet de la commune ([www.mairiedechatel.fr](http://www.mairiedechatel.fr)) permettant l'inscription en ligne. « La nouveauté majeure de notre système est qu'il permet aussi aux personnes en villégiature de s'inscrire en ligne pour la seule durée de leur séjour et en toute simplicité (deux minutes maximum suffisent) », précise Nicolas RUBIN.

Une campagne test a été effectuée sur les coordonnées déjà enregistrées. 1 820 numéros ont été contactés avec un taux de confirmation de lecture du message de 12 %; 18 % des messages ont basculé sur répondeur et 70 % des messages n'ont pas été lus. « Le résultat de cette première campagne permet de constater qu'il est utile de continuer de développer la communication auprès de la population sur l'intérêt de lire ces messages d'alerte; la commune souhaite sensibiliser la population aux réflexes de protection en cas de survenance d'événement naturel majeur », poursuit le maire. Et de conseiller: « écouter les messages d'alerte, même tests, fait partie de ce réflexe à avoir ». D'autres campagnes seront organisées.

[www.inscription-volontaire.com/chatel/](http://www.inscription-volontaire.com/chatel/)



## Création de trottoirs route du Linga

Dans son programme de travaux, la municipalité fait réaliser par la société Colas, route du Linga, un nouvel aménagement de construction de trottoirs entre le centre de vacances l'Ours Blanc et la Bergerie: le chantier s'étend sur une distance de 200 mètres linéaires et une largeur de 1,40 m entre les bordures de trottoirs type A2 (franchissable au droit des parkings), T2 en granit (non franchissable) et les bordures en granit type P1 qui délimitent le trottoir et les parties privatives.

Le montant des travaux s'élève à 139 398 € TTC, subventionnés notamment par les amendes de police pour la somme de 9 900 €. La durée du chantier est inscrite pour trois semaines d'aménagements. Le point noir de cette route se situe à la hauteur de l'ancien hôtel

les Soldanelles et la construction d'une résidence actuellement en litige et qui prive les piétons d'une zone de sécurité trottoir. Au dernier conseil municipal on pouvait entendre que de nouveaux contacts existaient avec la commune. Provisoirement un traçage piéton a été effectué au sol: avec l'hiver qui arrive, la fréquentation des centres de vacances, obligera à prendre de nouvelles mesures de sécurité, en direction du centre du village, en tenant compte des besoins de déneigement.



### Spectaculaire levée de la nouvelle gare de Pierre Longue (67 tonnes)

Après 20 ans d'exploitation, le télésiège débrayable de Pierre Longue situé à Pré-la-Joux a été démonté pour être remplacé par un télésiège Cosy Lift type Multix 6, affichant une longueur de 1518 m et un dénivelé 342 m, pour un débit de 3000 passagers/heure sur une ligne de 85 véhicules. 15 pylônes seront montés sur un nouveau tracé. Hier jeudi, il a été procédé à la levée de la gare d'arrivée en présence de Christian LAVAL de la société Poma, de Gilbert NACARATO (Comag) et du maire Nicolas RUBIN, également président de la SAEM. Ils ont tenu à rendre hommage au professionnalisme des techniciens sur place en associant les entreprises de la vallée présentes sur cet ouvrage.



### Une Belle Dimanche victime de son succès

Si l'horaire de l'office religieux avait été avancé d'une heure, cela n'a pas retenu les visiteurs de cette 42ème édition de la Belle Dimanche à Châtel.

Pour les remontées mécaniques (dernier jour de fonctionnement de Pierre Longue), il a été enregistré 6 662 passages à la montée et 5 845 pour la descente. De leurs côtés, les navettes bus Pré La Joux/Plaine Dranse ont transporté 2 354 passagers (cela ne comprend pas les navettes du village à Pré La Joux).

Le succès de cette fête des alpages a engendré des problèmes de stationnements gênants dans le dos des placiers, ce qui a occasionné des difficultés de trafic, des gênes pour la circulation des navettes bus, à la montée comme à la descente. Conséquence: de longues attentes pour les visiteurs. Las, nombre d'entre eux préféré rebrousser chemin en cours de route, parmi lesquels la sous-préfète de Thonon, attendue dans l'après-midi. Ce type de situation démontre que, même en vacances, les gens sont pressés, forcent le passage ou bousculent aux montées des navettes. Désagrément qui a été résorbé par les services de la commune, qui devra revoir l'organisation des stationnements.

Et, comble de malchance, la pluie s'est invitée vers 15h15, ce qui a provoqué des départs plus précipités. Cela n'enlève rien à la qualité de cette fête qui connaît au fil des années un succès de plus en plus grand.



### Le télésiège de Pierre-Longue a son câble

Nouvelle étape importante le lundi 5 Novembre dans la station de Châtel pour le nouveau télésiège 6 places de Pierre-Longue. Une douzaine de techniciens de la société Comag ont procédé au mariage du câble d'un diamètre de 46 mm sur une ligne de 3 400 m au total. Le mardi 7 Novembre opération technique de réalisation des nœuds et de l'épissure, c'est-à-dire la jointure. Dès le mois de Décembre, ce nouvel équipement permettra de transporter 3000 skieurs par heure. Un investissement de 6 millions d'euros pour la station Chablaisienne.

